



**Retraité-e-s un jour
Révolté-e-s toujours!!**

Les assistés ne sont pas ceux que l'on pense !

Bruno Le Maire annonce 10 milliards de coupe budgétaire cette année et 20 milliards l'an prochain. Il nous demande de nous serrer encore plus la ceinture pour faire des économies car les recettes fiscales sont en baisse.. Soit lui et ses copains sont complètement stupides, soit ils nous prennent pour des abrutis. Jamais les entreprises du CAC 40 (LVMH, Renault, la Société générale Total, L'Oréal, BNP Paribas...) n'ont fait autant de bénéfices : 153,6 milliards d'euros en 2023, un chiffre multiplié par trois sur dix ans. De plus, un rapport de la Cour des comptes de juillet 2023 évalue à 92,4 milliards d'euros le coût des aides de l'État aux entreprises pour faire face aux crises de 2020 et 2022 et estime à 260,4 milliards d'euros les soutiens financiers en leur faveur (prêts garantis, report du paiement des cotisations sociales, crédits d'impôts, avantages fiscaux), soit 10% du PIB donnés à fonds perdus. Ces grands groupes s'enrichissent avec l'argent public et la plupart du temps ne payent presque pas d'impôts en France. Ce sont ces cadeaux aux plus riches, les vrais responsables du déficit. Les assistés, ce sont eux, qui se gavent avec notre argent au détriment de nos écoles, de nos hôpitaux, de notre santé...et pas les chômeurs, les allocataires du RSA... Mais pour Bruno Le Maire, "la voie du courage", c'est de nous imposer une nouvelle cure d'austérité.

Alors on se mobilise le 26 mars pour nos retraites !



Coup de goupillon sur l'IVG :

L'Église catholique française n'a jamais aimé que les femmes puissent conquérir, à force de luttes, des droits et des libertés à l'égal des hommes, et pourtant, nous sommes encore loin du compte. Quand cette liberté concerne le corps de la femme, on frise l'hystérie. L'Église catholique a su anticiper l'adoption de la loi sur l'IVG, puisque la papauté a déjà étendu à l'ensemble des prêtres le droit, jusqu'alors réservé aux évêques, de faciliter l'absolution du « pêché d'avortement ».

Dans le registre catholico – machiste, propre à l'extrême droite, l'évêque de Langres est sans doute en tête de gondole. Il ne se contente pas de dénoncer de simples pécheresses, il accuse des criminelles. Sur Internet, il se fend d'un billet qui fustige l'inscription de l'IVG dans la Constitution. Au passage, rappelons-lui que, depuis 1905, il y a séparation des Églises et de l'État, mais ce n'est pas le plus grave, pardonnons aux ignorants. Ce qui est ignoble, c'est qu'il qualifie l'IVG de « droit de tuer » ! Il ajoute à la souffrance et la détresse des femmes qui ont recours à l'IVG, la froide culpabilisation d'un homme détaché de la réalité des problèmes quotidiens féminins. L'IVG, quels qu'en soient les motifs, serait un recours facile ? Quel détachement et insensibilité hautaine ! Prendre continuellement la parole à la place des femmes est un véritable péché. Le pape François, auquel on demandait de s'exprimer sur l'homosexualité, a eu cette réponse : « Qui suis-je pour juger ? ».

L'exemple, monsieur l'évêque, vient d'en Haut.



Les Banques alimentaires s'inquiètent de l'état de santé de leurs bénéficiaires :

la Fédération nationale des banques alimentaires s'alarme de l'état de santé dégradé des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire, quand leur nombre ne cesse de progresser. Plus d'un tiers ne mangent que deux repas par jour, voire moins. Santé mentale dégradée, problèmes cardiaques, obésité, diabète... Près des trois quarts des bénéficiaires d'une aide alimentaire ont au moins un problème de santé. Particulièrement vulnérables, les familles monoparentales apparaissent comme étant les ménages en situation d'insuffisance alimentaire. Conséquences : un quart estiment que leur état de santé est mauvais ou très mauvais, près d'un tiers souffrent de problèmes cardio-vasculaires ou de surpoids et d'obésité, quand 15 % se disent diabétiques (contre 5 % dans la population générale). Le réseau d'aide alimentaire pointe aussi un risque particulier chez les personnes âgées, la dénutrition. Dans ce contexte, la Fédération nationale des banques alimentaires a critiqué les 10 milliards d'euros d'économies voulues par Bruno Le Maire, sans que l'on sache encore si l'aide alimentaire est directement ciblée. Mais 125 millions d'euros du programme « vie étudiante » seront retirés aux Crous. Cette réduction de la dépense publique, couplée avec la réforme du RSA et la suppression de l'allocation spécifique de solidarité, est très inquiétante pour les plus pauvres qui sont à nouveau mis sous pression.



80 OU 100 milliards annuels : La Fraude Fiscale des Riches :

Lactalis, le géant qui domine le marché du lait en France (Lactel, Président, Société, Galbanin, La Laitière,) et affame les paysans en fixant des prix ridicules, risque un redressement de 275 millions d'euros. Il est soupçonné d'avoir mis sur pied un système d'évasion fiscale afin de réduire son impôt sur les bénéfices. Emmanuel Besnier, son PDG, a un patrimoine personnel de 10 milliards d'euros, en hausse de 70 % en 3 ans. Pourtant, c'est l'argent public, nous tous, qui allons donner 150 petits millions aux agriculteurs pour les calmer après les blocages.



Le LIVRET A pour financer la GUERRE :

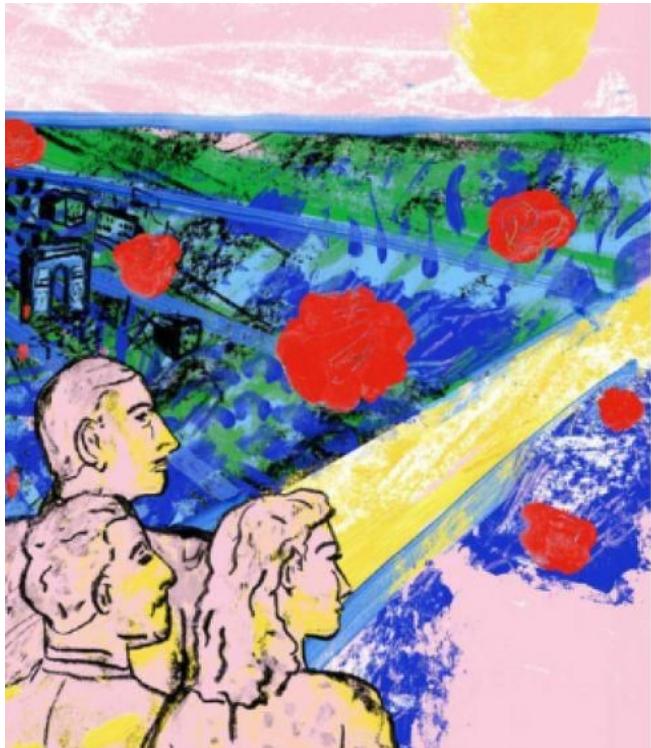
Le Sénat vient d'approuver, par 244 voix contre 34, l'affectation d'une partie des ressources collectées sur le livret A et le livret de développement durable et solidaire (LDDS) vers les entreprises de la défense française. L'épargne populaire du livret A, dédiée au logement et à la politique de la ville, et celle du LDDS qui permet de contribuer au financement de la transition énergétique et à l'économie sociale et solidaire sera donc, en partie, détournée pour financer l'industrie de la guerre. Un signal supplémentaire aux propos d'Emmanuel Macron pour embigader l'opinion et l'impliquer dans une guerre qui serait inéluctable.



Écrivons la suite : Les jours heureux !!

La CGT a participé activement à la construction du programme du CNR Le 15 mars 2024 fut le quatre-vingtième anniversaire de l'adoption du programme du CNR - « Les jours heureux » auquel la CGT a fortement contribué. À l'occasion de cet anniversaire, la CGT rappelle que les acquis de la Libération avaient permis un développement économique et social du pays à l'opposé de ce que

Macron met en œuvre aujourd’hui. Il n’est pas question de célébrer une vision mythifiée et nostalgique du passé ou des évènements, mais de rappeler que si le monde a changé, les exigences de la CGT restent les mêmes, avec un élément nouveau : celui des questions environnementales à lier inévitablement, en 2024, aux questions sociales.



**ÉCRIVONS LA SUITE
DES JOURS
HEUREUX**

Pour défendre mes revendications

. Mon pouvoir d’achat – Ma Retraite – Ma Santé.

J’adhère à la Section des retraités-ées de la CGT/MEL

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Mail :

Tél Fixe où portable :

Bulletin d’adhésion à retourner au Syndicat CGT/MEL :

Syndicat CGT/MEL 2, Boulevard des Cités Unies 59040 Lille

